Image not found or type unknown

préavis litigieux du bailleur?

Par **herve83200**, le **16/10/2008** à **22:42**

Bonjour,

Je me permets de vous exposer un problème car mon bailleur me met le couteau sous la gorge...

Je suis locataire depuis bientôt 7 ans d'un local servant à entreposer des affaires personnelles. Mais, voilà que l'agence mandatée par le propriétaire m'appelle pour m'indiquer de l'arrivée d'un courrier recommandé demandant ma mise en demeure à échéance du bail.

Toutefois, ce dernier m'explique que la cause provient d'une autre personne souhaitant profiter de ce local comme local commercial et que comme celui-ci propose le double de loyer, les propriétaires préfèrent me donner congé...

Ainsi, les propriétaires ne récupèrent pas le local pour eux, ne le vendent pas...

L'agence ne me propose rien en contre partie, et donc je me retrouve à mettre mes affaires dans la rue...car je ne sais pas dans quel lieu les entreposer.

Cette agence et ces propriétaires sont-ils dans leur droit?
Ai-je un moyen de recours afin de conserver en location ce local?
Quels sont mes droits et vers qui dois-je me retourner pour faire valoir mes droits?

Par avance, merci de votre précieuse aide.

Respectueusement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés